

Les « raisonneurs » de Molière : étude quantitative des motifs morpho-syntaxiques

Le mot apparaît pour la première fois sous la plume de Brunetière dans un article de la *Revue des deux mondes*, intitulé « La philosophie de Molière¹ » et paru en 1890. Brunetière entend montrer que la supériorité de Molière ne tient pas seulement à l'efficacité de ses intrigues, de ses caractères et de ses dialogues, mais à la « philosophie » de son œuvre, définie comme une « philosophie de la nature ». Les fous, chez Molière, sont ceux « dont le vice ou le ridicule est de masquer, de fausser, d'altérer, de comprimer, ou de vouloir contraindre la nature². » Face à ces derniers, ceux et celles qui suivent la nature : Martine, Nicole, Mme Jourdain, Chrysale, Agnès, Henriette. Ils sont les exacts contraires des héros ridicules. On ne peut pas en dire autant des personnages que Brunetière appelle, en utilisant les guillemets, les « raisonneurs » — Cléante, Philinte, Chrysalde. Par sa « complaisance universelle et un peu vile³ », Philinte s'écarte de la nature. Mais Brunetière entend surtout montrer que Cléante, lorsqu'il distingue les faux et les vrais dévots, n'est pas le porte-parole de Molière. Selon le critique, *Le Tartuffe* attaque la dévotion, sincère ou hypocrite, parce qu'elle oblige l'homme à contraindre la nature. Ainsi les raisonneurs ne représentent-ils pas la pensée de Molière, ou qu'une partie de sa pensée, « celle qu'il croit la plus conforme aux préjugés de son public⁴ ». Cléante dans *Le Misanthrope* et Elmire dans *Le Tartuffe* peuvent davantage prétendre au titre de porte-parole de l'auteur que les raisonneurs des deux pièces, Philinte et Cléante. Par la suite, le raisonneur a souvent désigné, chez les commentateurs, le personnage qui tente par le discours de ramener le fou à la raison et sa voix a été superposée à celle de Molière ; le raisonneur incarnant une position de sagesse mesurée, attribuée à l'auteur comique.

Pour une synthèse des différentes interprétations du terme, nous renvoyons à l'ouvrage de Patrick Dandrey, *Molière ou L'esthétique du ridicule*⁵. Nous avons retenu une définition minimale qui correspond aux six raisonneurs « canoniques » — **Ariste** (*École des maris*, désormais : *EM*), **Chrysalde** (*École des femmes*), **Philinte** (*Le Misanthrope*), **Cléante** (*Le Tartuffe*), **Ariste** (*Les Femmes savantes*, désormais : *FS*), **Béralde** (*Le Malade imaginaire*) — mais aussi à d'autres raisonneurs, moins « purs⁶ », selon l'expression de Patrick Dandrey : le raisonneur est le personnage qui donne des conseils bien intentionnés, mais inutiles au personnage fou et ridicule au cours d'un ou plusieurs face à face.

L'enjeu de notre étude n'est pas de répondre à la question lancinante que soulève l'utilisation du mot « raisonneur » : la catégorie des raisonneurs existe-t-elle ? En effet, le débat porte essentiellement sur la physionomie morale qui leur est attribuée : la parole du raisonneur est-elle le véhicule privilégié des idées de Molière ? est-elle lestée d'un crédit particulier par rapport aux autres personnages ? Les expériences que nous avons menées sur les Sganarelle de Molière montrent que l'analyse des motifs syntaxiques associés à un personnage est, avant tout, pertinente du point de vue de la visée communicative de son discours et donc de sa fonction dramatique⁷. Or le rôle de contrepoint au personnage ridicule, assumé par les personnages qualifiés de « raisonneurs », ne fait l'objet d'aucune contestation. René Bray, qui voit en Molière le praticien, dont la priorité est de faire rire, et qui réfute la catégorie de raisonneurs,

¹ F. Brunetière, « Études sur le XVII^e siècle 4 », *Revue des deux mondes*, 100, 1890, p. 649-87.

² *Ibid.*, p. 652.

³ *Ibid.*, p. 653.

⁴ *Ibid.*, p. 671.

⁵ P. Dandrey, *Molière ou l'esthétique du ridicule*, Paris, Klincksieck, 2002, p. 199 et suiv.

⁶ *Ibid.*, p. 201.

⁷ Sur les études de motifs syntaxiques dans le théâtre, voir : F. Frontini, M. A. Boukhaled et J. G. Ganascia, Syntactic Characterisation of French Theatrical Characters: a Study with Correspondence Analysis, *Grammar of Genres and Styles*, De Gruyter Mouton, 2018 ; F. Frontini, M. A. Boukhaled et J. G. Ganascia, Linguistic Pattern Extraction and Analysis for Classic French Plays, Paper presented at the ConSciLa, Paris, 2015: <http://lipn.univ-paris13.fr/~charnois/conscilaGenres/resumes/frontini.pdf>.

conçus comme porteurs d'une morale défendue par l'auteur, affirme : « Il n'y a pas de raisonneurs dans le théâtre de Molière. Chaque personnage est exigé par sa fonction dramatique, non par une prétendue fonction morale inventée par la critique⁸ ». De même, ceux qui, comme R. W. Herzl, sapent la catégorie en affirmant que le raisonneur est aussi ridicule que ceux qu'ils prêchent — Cléante, avec ses discours longs, inopportuns, est, à ses yeux, un « fâcheux⁹ » — ne remettent pas en cause leur fonction dramatique de contrepoint.

Il s'agit donc, à travers l'étude des traits linguistiques qui caractérisent le discours des raisonneurs, de s'interroger sur la manière dont leur fonction dramatique se manifeste à travers la syntaxe :

- quelles ressources langagières utilisent-ils pour parvenir à leurs fins ? emploient-ils tous les mêmes armes discursives ? quelle est l'influence sur leur discours du caractère du personnage qu'ils doivent « raisonner », de leur degré d'implication dans l'action ? ou encore du type de pièce dans lequel ils figurent ?
- partagent-ils ces traits avec leurs interlocuteurs déraisonnables ? avec d'autres personnages qui dénoncent, comme eux, la folie et le ridicule du héros ?

Afin de répondre à ces questions, nous avons utilisé trois corpus :

- le corpus des « raisonneurs canoniques », composé des cinq personnages traditionnellement rangés dans cette catégorie : Ariste (*ECM*), Chrysalde (*ECF*), Philinte (*Le Misanthrope*), Cléante (*Le Tartuffe*), Ariste (*Les Femmes savantes*). Pour des raisons d'homogénéité du corpus, Béralde qui est le seul des six à s'exprimer en prose, a été exclu.
- le corpus « raisonneurs vs héros ridicules », composé de cinq couples : Ariste-Sganarelle (*ECM*), Chrysalde-Arnolphe (*ECF*), Philinte-Alceste (*Le Misanthrope*), Cléante-Orgon (*Le Tartuffe*), Ariste-Chrysalde (*Les Femmes savantes*) ;
- le corpus des « raisonneurs au sens large », composé des raisonneurs canoniques et occasionnels : Clitandre (*Les Femmes savantes*), Henriette (*Les Femmes savantes*), Dorine (*Le Tartuffe*). Ces raisonneurs occasionnels ont été choisis de préférence à d'autres personnages qui ont pu être qualifiés de raisonneurs afin de conserver la cohérence du corpus en vers.

La méthode

La méthode utilisée repose sur l'extraction automatique de motifs syntaxiques appartenant à différents textes et sur leur comparaison, grâce à l'analyse des correspondances (Benzécri 1982).

La méthode comprend cinq étapes :

1. étiquetage des textes
2. extraction des motifs syntaxiques
3. filtrage des motifs syntaxiques
4. analyse des correspondances
5. étude des occurrences

Les textes, comprenant chacun l'ensemble des répliques d'un personnage donné, sont analysés à l'aide de l'étiqueteur TreeTagger (Schmid 1995 ; Stein 2003, pour les étiquettes spécifiques au français¹⁰). Ils sont découpés en phrases et, dans chacune des phrases, chaque

⁸ R. Bray, *Molière, homme de théâtre*, Paris, Mercure de France, 1954, p. 32.

⁹ R. W. Herzl, "The Function of the Raisonneur in Molière's Comedy", *MLN*, 90, n° 4, The French Issue, The Johns Hopkins University Press, mai 1975, p. 574.

¹⁰ Cet outil d'étiquetage est entraîné sur un corpus de français contemporain en prose. Le texte de Molière que nous avons utilisé est une édition normalisée du point de vue orthographique (<http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/moliere/moliere>). Un prétraitement a été effectué afin de supprimer les majuscules à l'initiale des vers.

partie discours (Part-of-Speech : mot, ponctuation) se voit attribuer une des étiquettes syntaxiques suivantes (POS tag) :

| TAG | DESCRIPTION |
|-------------------|--------------------------------------|
| ABR | abréviation |
| ADJ | adjectif |
| ADV | adverbe |
| DET : ART | article |
| DET : POS | déterminant possessif |
| INT | interjection |
| KON | conjonction |
| NAM | nom propre |
| NUM | chiffre |
| PRO | pronom |
| PRO : DEM | pronom démonstratif |
| PRO : IND | pronom indéfini |
| PRO : PER | pronom personnel |
| PRO : REL | pronom relatif |
| PRP | préposition |
| PRP : det | article contracté (au, du, aux, des) |
| PUN | ponctuation |
| SENT | ponctuation de fin de phrase |
| VER | verbe |
| VER : infi | verbe à l'infinitif |
| VER : pres | verbe au présent de l'indicatif |
| VER : pper | verbe au participe passé |

Figure 1. Étiquettes syntaxiques (TreeTagger)

La phrase « Le livre est sur la table. » est annotée de la façon suivante : <DET><NOM><VER><PRP><DET><NOM><SENT>. Après quoi, des motifs syntaxiques de longueur donnée sont extraits de chaque texte¹¹ et la fréquence de chaque motif syntaxique est mesurée. L'extraction des motifs est effectuée grâce à EReMoS, un outil développé au sein du LIP6 (Laboratoire d'Informatique de Paris 6) par Mohamed Amine Boukhaled. Autrement dit, une suite d'étiquettes syntaxiques (POS n-grams) devient un *motif* à partir du moment où elle est repérée et associée à une fréquence. Les fréquences, relatives, sont calculées par rapport au nombre total de phrases dans le texte. En outre, un pré-filtrage minimal exclut les motifs à très basses fréquences, autrement dit ceux que l'on trouve dans moins de 5% des phrases du texte et qui correspondent à moins de cinq occurrences.

Les motifs extraits peuvent être de longueur variable. Si l'on choisit une fenêtre de 2 à 4, on peut extraire dans la phrase « Le livre est sur la table. » des motifs de longueur 2, 3 ou 4 comme :

- <DET><NOM> : deux occurrences « Le livre » et « la table »,
- <DET><NOM><VER> : une occurrence « Le livre est »,

¹¹ M. A. Boukhaled, « On computational stylistics : mining literary texts for the extraction of characterizing stylistic patterns », thèse dirigée par J.-G. Ganascia et soutenue le 13 septembre 2016. Il existe une version en ligne : <http://eremos.lip6.fr/>. EReMoS est un outil complexe qui permet d'extraire des séquences lexico-grammaticales de complexité variable (PoS Ngrams, mais aussi Ngrams composés d'éléments de natures différentes). Dans cette étude, nous utilisons la fonction la plus basique, qui permet l'extraction de PoS Ngrams de longueur déterminée.

- <DET><NOM><VER><PRP> : une occurrence : « Le livre est sur », etc.

Dans notre étude, les motifs extraits sont de longueur 3, 4 ou 5. Les motifs très courts sont très fréquents et ne sont pas assez spécifiques, tandis que les motifs longs, trop rares, sont trop spécifiques. Les motifs de longueur intermédiaire correspondent à des motifs syntaxiques récurrents d'une certaine complexité et suffisamment caractéristiques. Pour la même raison, nous avons utilisé les étiquettes syntaxiques réduites afin de ne pas multiplier les motifs et, compte tenu de la relative brièveté des textes, de trouver suffisamment de traits linguistiques communs.

Pour comparer les données obtenues par l'extraction des motifs syntaxiques, nous avons eu recours à un type de méthode d'analyse factorielle, très utilisée pour l'analyse textuelle : *l'analyse factorielle des correspondances* (AFC¹²). Elle permet de représenter, dans un espace bidimensionnel¹³, la distance des textes les uns par rapport aux autres, en fonction de la fréquence relative de leurs motifs. Un motif surreprésenté dans un texte contribue à déplacer celui-ci, à la manière d'un aimant, vers l'extrémité d'un axe ou vers celles des deux axes. Un texte idiosyncratique est représenté comme un point isolé dans l'espace, avec un nuage de motifs qui l'éloigne du centre du repère. C'est le cas de SganarelleCI (*Figure 2*).

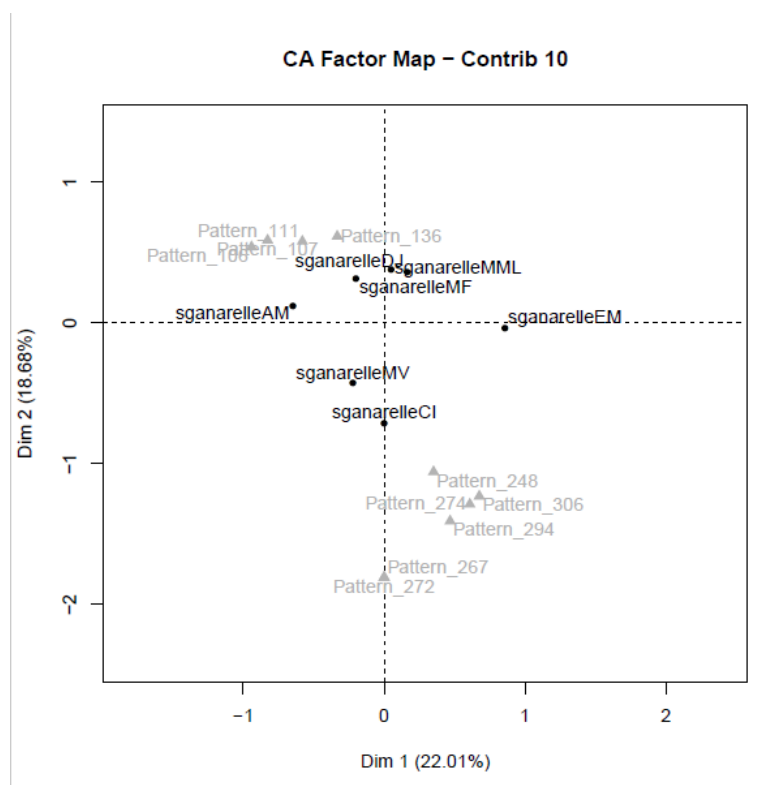


Figure 2. Analyse des correspondances (étude sur les Sganarelle de Molière).

Selon le texte et la fenêtre choisie, l'extraction des motifs produit une grande quantité de données. La syntaxe de la langue limitant la variabilité syntagmatique, la plupart des motifs

¹² Nous avons utilisé la librairie FactoMineR avec R pour l'analyse des correspondances (S. Lê, J. Josse et F. Husson, "FactoMineR: An R Package for Multivariate Analysis", *Journal of Statistical Software* 25 (1): 1–18, 2008).

Le code R avec lequel nous analysons les données d'EReMoS à l'aide de l'AFC est disponible à l'adresse suivante : <https://github.com/francescafrontini/CAforEREMOS>

¹³ L'analyse des correspondances, comme d'autres types d'analyse factorielle, entraîne une perte d'informations, car les distances sont représentées dans un espace bidimensionnel. La quantité d'informations représentée sur chaque axe est indiquée en pourcentage sur le graphique.

syntaxiques extraits ont une fréquence relative similaire dans les différents textes. Ces motifs, très partagés, qui convergent vers l'intersection des deux axes du graphique, ne sont pas intéressants pour comparer les textes. L'AFC permet de filtrer les motifs en fonction de leur *contribution*, donnée qui mesure l'influence exercée par chaque motif sur l'éloignement ou le rapprochement des textes¹⁴.

Calculée pour chaque motif, la contribution indique sa pertinence relativement à la comparaison des textes.

On peut également observer, parmi ces motifs à plus haute contribution, ceux qui sont projetés dans l'espace et qui sont fortement associés à un texte¹⁵. Ainsi la visualisation bidimensionnelle peut-elle être exploitée en observant :

- la position de chaque texte sur les deux axes ;
- la position des textes les uns par rapport aux autres (notamment l'opposition des textes sur l'axe des abscisses ou sur celui des ordonnées) ;
- l'association d'un motif à un texte.

La notion de *contribution* permet de produire, pour chaque personnage, une liste des cinq motifs les plus distinctifs¹⁶, c'est-à-dire ceux qui sont surreprésentés par rapport aux autres. Enfin, le retour au texte et l'analyse qualitative sont possibles grâce à l'extraction automatique de toutes les occurrences textuelles correspondant à un motif donné.

¹⁴ La contribution globale est calculée en suivant l'implémentation proposée par le module FactoMineR.

¹⁵ Les motifs surreprésentés dans un texte, et donc les plus contributifs, sont projetés aux extrémités des axes du repère. Un motif surreprésenté dans un texte sera plus proche de celui-ci que des autres textes. Cependant, eu égard aux déformations induites par la projection, un motif fortement associé à un texte n'est pas forcément celui qui est le plus proche.

¹⁶ Dans le cadre de cette communication, nous avons choisi de nous limiter à l'analyse des cinq motifs les plus associés à chaque personnage. Il est toutefois possible de prendre en considération tous les motifs dont la contribution dépasse la moyenne et de déterminer les textes qui leur sont associés. En outre, des méthodes statistiques telles que le chi-square permettent d'identifier les différences, significatives du point de vue statistique, en ce qui concerne la distribution des motifs dans les différents textes.

L'analyse

Le corpus des « raisonneurs canoniques »

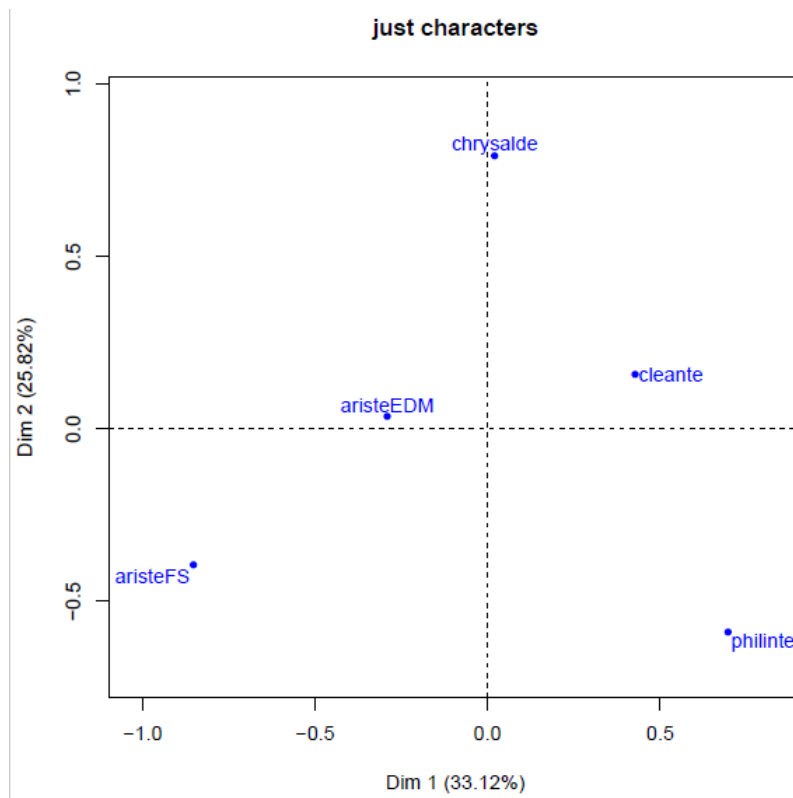


Figure 3. Analyse des correspondances.

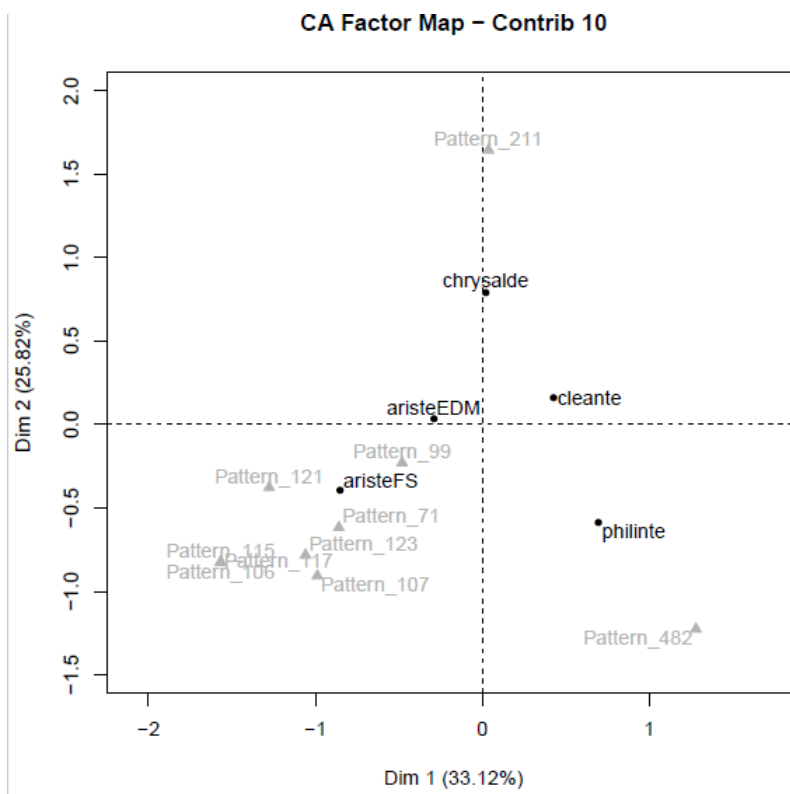


Figure 4. Les dix motifs dont la contribution est la plus grande.

L'analyse des correspondances, comme d'autres types d'analyse factorielle, entraîne une perte d'informations, car les distances sont représentées dans un espace bidimensionnel. La quantité d'informations représentée sur chaque axe est indiquée en pourcentage sur le graphique. La quantité de données déterminant le positionnement des personnages sur l'axe des abscisses est plus importante que celle qui détermine le positionnement des personnages sur l'axe des ordonnées.

La visualisation amène deux constats :

- le personnage qui occupe la position la plus centrale est **AristeEM** ;
- deux personnages sont plus éloignés du centre sur les deux axes : **AristeFS** et **Philinte**.

Les motifs distinctifs associés à **AristeEM** sont partagés par ses confrères et les fréquences relatives sont parfois proches. Ces structures communes mettent cependant en évidence un trait linguistique caractéristique du discours normatif auquel le raisonneur a recours face au héros fou : le *présent de vérité générale*¹⁷. C'est le cas du motif 96 qui correspond à la structure syntaxique par excellence de l'assertion (DET<>NOM<>VER) : « leur sexe aime (à jouir d'un peu de liberté) », « le cœur est (ce qu'il faut gagner) », « les enfants comptent (les jours des pères) ». Mais c'est aussi le cas du motif 98 (<PRO><VER><VER>) et du motif 99 (<PRO><PRO><VER>) :

Motif 98 <PRO><VER><VER>
(c'est l'honneur qui) les doit tenir
(la sévérité que nous) leur faisons voir
nous prétendons régner
il faut gagner
il faut vivre

Motif 99 <PRO><PRO><VER>
(ceux) qu'on voit
(ces excès) dont ils sont (amoureux)
(sur quoi que l') on se fonde
ce que suit (tout le monde)
on le retient (fort mal)
(quelque soin qu') on se donne
(plaisirs) qu'on peut
il nous faut

Le segment <VER><VER> fait apparaître un autre trait linguistique associé au discours de la norme : les *modaux* (« devoir » et « falloir » dans le tour impersonnel « il faut »). Le motif 96 (<VER><DET><NOM>) correspond aussi à des formulations prescriptives : « instruire la jeunesse », « reprendre ses défauts », « former l'esprit », « contenter ses vœux », « renfermer sa femme », « gêner ses inclinations », « posséder un cœur ». Il s'agit de leçons générales (le syntagme complète « il faut ») ou particulières à valeur universelle (le syntagme complète des groupes verbaux comme « je tâche à », « j'ai fait protestations de »). Les tirades du raisonneur ont une dimension oratoire, favorisant la répétition d'une même structure, ce qui ressort dans ce type d'analyse.

À la différence des motifs distinctifs relatifs à AristeEM, ceux qui sont associés à **AristeFS** ont une forte contribution et on ne les retrouve pas tels quels chez les autres raisonneurs. Le motif 106 (<VER><PRO><VER><SENT>) ainsi que le motif 71 (<PRO><VER><SENT>) et sa variante, le motif 123 (<PRO><PRO><VER><SENT>), correspondent à des questions : « A-t-elle consenti ? », « Qu'avez-vous répondu ? » « Est-ce qu'elle balance ? ». Or le raisonneur joue le rôle d'intercesseur auprès du personnage devenu fou pour faire respecter le désir des enfants. La multiplication des questions montre le caractère insistant du discours d'AristeFS, qui remplit la promesse faite à Clitandre, l'amant d'Henriette : « J'appuierai, je presserai, ferai tout ce qu'il faut. » (II, 1). Mais elle est due surtout à la répétition de l'entremise : AristeFS doit solliciter le père d'Henriette, Chrysale, une première

¹⁷ Contrairement aux étiquettes spécifiques, les étiquettes réduites ne font pas ressortir les formes verbales, qui sont repérées dans un second temps, par l'étude des occurrences. Nous avons expliqué plus haut les raisons qui ont motivé le choix d'étiquettes réduites.

fois et une seconde fois, après que ce dernier a vu Philaminte, puisque dans ce couple la femme détient l'autorité. L'accumulation de questions exprime aussi la crainte que lui inspire la faiblesse de Chrysale. AristeFS parle relativement peu : son volume de parole est moins important que celui des autres raisonneurs et il ne prononce qu'une seule tirade, composée de vingt vers, ce qui est relativement court pour ce type de personnage. De plus, ses instances pour favoriser le mariage des jeunes amoureux occupent une place plus importante dans son discours que celle qui est réservée à l'exposé de ses valeurs. À cet égard, il se distingue des autres raisonneurs.

Philinte est également associé à des motifs qui ne sont pas partagés par les autres raisonneurs (excepté un, qu'il a en commun avec Cléante). L'attitude assertive de Philinte, loin d'être péremptoire et autoritaire comme celle d'AristeFS, est amicale. L'*abondance de la ponctuation* frappe dans les motifs distinctifs relatifs à ce protagoniste. Le premier motif intéressant, à cet égard, est le motif 480 (<PUN><NAM><PUN>) qui correspond à une apostrophe. Il fait ressortir les deux occurrences où Philinte appelle Alceste par son prénom :

Je suis, donc, bien coupable, *Alceste*, à votre compte ?
On se rirait de vous, *Alceste*, tout de bon,

L'apostrophe ayant une affinité avec les contextes à forte visée argumentative, elle est un trait caractéristique du discours du raisonneur et, plus généralement, de tout personnage qui essaie d'influencer son interlocuteur ou de marquer son désaccord. Elle précise, en effet, la relation qui unit le raisonneur et son interlocuteur. L'amitié entre Philinte et Alceste autorise le premier à parler d'égal à égal avec le second et explique la part qu'il prend à ses intérêts. Cependant, comme le montre Michèle Monte, l'apostrophe vise moins à adoucir le propos qu'à marquer son altérité par rapport à l'interlocuteur :

Si le signifié du SN mis en apostrophe est souvent vecteur d'une certaine politesse rituelle, et parfois d'un sentiment d'affection, l'acte même de l'apostrophe doit à mon sens être dissocié de ce signifié conjoncturel pour être envisagé de façon plus abstraite comme un souci du locuteur de se positionner comme distinct de son allocataire¹⁸.

L'affirmation de la divergence des points de vue se manifeste par la reprise en écho de l'apostrophe par l'interlocuteur et par le ton qui l'accompagne, qui va de la complaisance ironique à l'impatience impolie, comme le montrent les « mon frère » que s'échangent Orgon et Cléante dans l'acte I du *Tartuffe*. Entre Philinte et Alceste, l'apostrophe, teintée d'ironie, marque l'altérité des points de vue, mais l'utilisation du seul prénom, rare, a une dimension touchante¹⁹.

Le motif 482 (<PUN><ADV><PUN>) met en valeur l'abondance des *adverbes encadrés par des virgules* dans le discours de Philinte : « Mais, encor, dites-moi », « Et quoique amis, enfin », « Je suis, donc, bien coupable », « Mais, sérieusement, ». Ces adverbes sont des connecteurs argumentatifs et contribuent à l'efficacité du discours²⁰. En outre, placés à la césure ou à la coupe, ils modulent l'intonation, exprimant un mélange de politesse et d'ironie, de complaisance et d'insolence.

On peut mettre en relation ces deux motifs avec les motifs 481 (<PRO><PUN><PRO>) et 411 (<PUN><PRP><NOM>), qui correspondent à un *groupe prépositionnel (noté : Gprép) encadré par des virgules*. Ce Gprép est très souvent antéposé :

¹⁸ M. Monte, « Usages littéraires de l'apostrophe : fonctions textuelles et pragmatiques et spécificités génériques », *Actes du premier congrès mondial de linguistique française*, Paris, CD-Rom, EDP Sciences, 2008, p. 1422.

¹⁹ Chrysale appelle son ami « Seigneur Arnolphe », mais l'effet n'est pas le même en raison du titre « Seigneur ».

²⁰ À titre d'exemple : « Dans vos brusques chagrins, je ne puis vous comprendre /Et quoique amis, *enfin*, je suis tout des premiers... » (Philinte, I, 1). « Enfin » opère un ajustement entre deux représentations, de façon qu'elles puissent être partagées.

- enclavé entre le verbe et son complément d'objet : « (vous avez pris, *chez lui*, ce (qui) »
- entre le sujet et le groupe verbal : « (son amitié, *pour vous*, se (fait paraître) »
- en position initiale, au début de la phrase : « *des mœurs (du temps)*, mettons-nous moins en peine », « (et si), *de probité* (, tout était revêtu) »

La contrainte métrique est indéniable mais, comme l'a montré Nathalie Fournier²¹, elle n'est pas absolue puisque « cet argument justifie aussi bien la postposition que l'antéposition, l'une et l'autre position permettant d'éviter » un compte syllabique inférieur ou supérieur à douze, une césure à l'intérieur d'un mot, etc. Antéposé, le Gprép devient majoritairement le « thème-objet » (ce dont il est question) ou le « thème-cadre » du discours (le cadre dans lequel s'inscrit l'énoncé, défini par P. Le Goffic comme « le cadre de validité de la phrase »). Le Gprép peut cependant constituer le rhème (ce qu'on dit du thème et qui constitue l'information nouvelle). N. Fournier montre que la répartition de l'information dans l'alexandrin — zone thématique avant la césure et zone rhématique après la césure — assigne au Gprép son rôle et favorise ainsi la mobilité du Gprép. Si l'on reprend les exemples donnés précédemment :

Vous avez pris, *chez lui* [Th], ce qui charme vos yeux [Rh]
 Mais si son amitié [Th], *pour vous*, se fait paraître [Rh]
 Mon Dieu, *des mœurs du temps* [Th], mettons-nous moins en peine [Rh]
 Et si, *de probité* [Th], tout était revêtu [Rh]

L'antéposition contribue à l'efficacité du discours en désignant le Gprép comme thème ou, plus rarement, comme rhème. On comprend donc que le raisonneur y recoure pour accroître la force persuasive de son discours. De plus, l'antéposition du Gprép, détaché par la ponctuation, desserre le lien avec le support et augmente son autonomie. Le desserrement se fait à des degrés divers. Plus la relation avec le support est circonstancielle, plus le Gprép apparaît comme incident à la phrase ; la position à l'initiale étant celle qui favorise le plus l'autonomie en donnant au Gprép un statut de circonstant extrapredicatif, portant sur l'énoncé comme un tout ou sur l'énonciation.

Comme l'apostrophe et l'adverbe entre virgules, le Gprép antéposé, séparé du reste de la phrase par des virgules, peut être assimilé à une incidente. Nous faisons l'hypothèse que cette relation lâche avec le support permet une variété de tons propre à la conversation.

Deux des motifs associés à **Cléante** déclinent cette structure syntaxique : le motif 313 (<VER><PUN><PRP>) et le motif 264 (<PUN><PRP><DET>). Le Gprép est antéposé et encadré par des virgules : « prendre, *avec (un zèle extrême, les intérêts)* », « (qu'on en) chasse, *pour (vous, le fils)* », « soyez, *pour (cela, dans le milieu qu'il faut)* ». Le motif 311, caractérisant **Chrysalde**, (<NOM><DET><NOM>), peut aussi renvoyer à la juxtaposition de deux groupes nominaux, induite par l'antéposition d'un Gprép : « (vous faire *dans le*) Monde un nom (de seigneurie) », « (où *dans l')* occasion l'homme (prudent s'arrête) », « (*sur ce*) sujet votre honneur (vous inspire²²) ». La mise en valeur, par la position thématique, du cadre dans lequel s'inscrit l'énoncé (« dans le Monde », « dans l'occasion ») sert la démonstration de Chrysalde, mais exprime aussi son ironie. De même, l'ironie est manifeste lorsqu'est mise en évidence la folie d'Arnolphe par l'antéposition du Gprép « sur ce sujet ». Néanmoins, à la différence des motifs associés à Philinte et à Cléante, le Gprép n'est pas détaché du reste de la phrase par des virgules. Or d'une part, le détachement par la ponctuation favorise l'autonomisation. D'autre part, la ponctuation, qui est celle des éditions originales des pièces (les seules publiées avec l'aval de Molière), joue un rôle dans la prononciation ou dans la lecture des vers. Le

²¹ N. Fournier, « La position des groupes prépositionnels dans l'énoncé, dans *Le Misanthrope et George Dandin* », dans *Phrases : syntaxe, rythme, cohésion du texte*, éd. F. Neveu, Paris, SEDES, 1999.

²² « D'avoir *toute sa vie* [Th] une bête avec soi [Rh] », « Vous faire *dans le Monde* [Th] un nom de seigneurie [Rh] », « Où dans l'occasion [Th] l'homme prudent s'arrête [Rh] « Quoique sur ce sujet [Th] votre honneur vous inspire [Rh] ».

détachement par la ponctuation enjoint le comédien ou le lecteur de varier les inflexions de la voix, de façon à mimer la conversation.

Parmi les motifs distinctifs associés à Philinte, à Cléante et à Chrysalde, des traits linguistiques peuvent être associés au raisonneur. Le motif 331 relatif à **Philinte** (<DET><NOM><ADJ><PUN>) correspond à des *groupes nominaux à valeur générique*, exprimant des constats universels : « la nature humaine », « une vertu traitable », « un homme fourbe », « le genre humain », « une vertu profonde ». La sagesse du juste milieu qu'est censé incarner le raisonneur apparaît à travers le motif 234 associé à **Cléante** (<ADV><PRP><NOM>) : « beaucoup de bruit », « tant de grimace », « tant de finesse », « trop d'orgueil ». L'adverbe et la préposition forment un *déterminant indéfini de quantité* qui marque l'excès. Chez **Chrysalde**, le recours aux *articulations logiques* est mis en évidence par le motif 140 (<PUN><KON><ADV>) : « car enfin », « et peut-être », « et jamais », « et ne (concevez pas) », « et ne (puis deviner) ».

L'étude du corpus des « raisonneurs canoniques » confirme la diversité de cet ensemble. On repère cependant, chez ces personnages, des traits linguistiques caractéristiques du discours didactique et prescriptif (présent de vérité générale, conjonctions de coordination, structures syntaxiques permettant d'énoncer la norme ou l'excès). Ces traits peuvent varier d'un protagoniste à l'autre et ne figurent pas systématiquement parmi les motifs les plus distinctifs qui leur sont associés. Deux personnages se différencient plus particulièrement du point de vue de leurs motifs : AristeFS et Philinte.

AristeFS est le moins raisonneur, au sens de « discoureur ». C'est le raisonneur le plus impliqué dans l'action ; à preuve, l'intrigue se dénoue grâce à lui. D'ailleurs il ne fait pas toujours partie de la liste des raisonneurs, à la différence d'AristeEM, de Chrysalde et de Cléante. **Philinte** aussi a pu être absent de cette liste. Il est un honnête homme ; il se contente de causer et laisse aux pédants les raisonnements, ce qui l'exclut de la catégorie, selon certains critiques comme Sarcey ou Faguet. Or la présence de la ponctuation dans les cinq motifs distinctifs qui lui sont associés confirme son statut atypique. Dans une pièce qui est une série de conversations, la ponctuation, abondante, et la variété des syntagmes « incidents » (apostrophes, adverbes, Gprép) sont quelques-uns des moyens utilisés pour s'approcher du naturel de l'échange mondain. Philinte incarne la civilité mondaine, tout comme Célimène et Alceste, même si ce dernier le fait avec moins de perfection. Le discours de Cléante, parfait honnête homme également, mime le naturel de la conversation, mais avec moins de diversité dans les syntagmes mis en incidence et permettant les modulations. Ainsi, d'AristeEM à Cléante en passant par Chrysalde, on aurait la représentation de plus en plus parfaite de l'honnête homme, avec le cas particulier de Philinte puisque *Le Misanthrope* est la comédie mondaine par excellence. Molière jouerait de plus en plus sur la souplesse que permet l'alexandrin pour marquer et varier la relation du locuteur au contenu de son discours ; cette hypothèse s'appuyant sur l'observation de la ponctuation, beaucoup plus abondante dans *Le Misanthrope* que dans *L'École des maris* ou *L'École des femmes*²³, et de l'antéposition des Gprép.

²³ Si l'on compare les 27 premiers vers d'AristeEM, Chrysalde, Cléante et Philinte, on a respectivement : 18, 24, 15 et 41 virgules.

Le corpus « raisonneurs vs personnages ridicules »

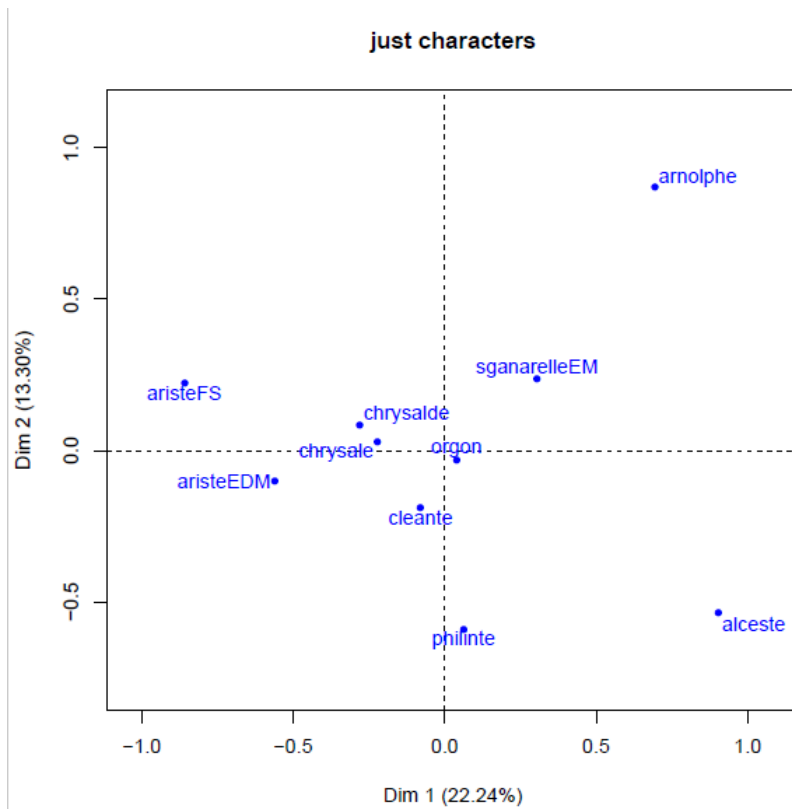


Figure 5. Analyse des correspondances²⁴.

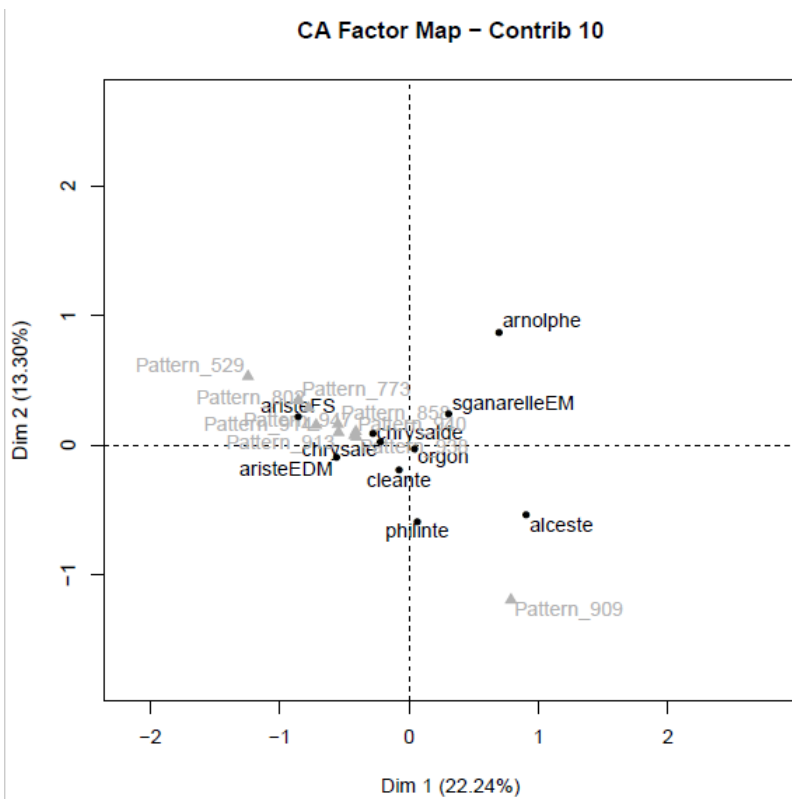


Figure 6. Les dix motifs dont la contribution est la plus grande

²⁴ On note que la perte d'informations est plus grande que dans la précédente expérience.

Cette visualisation appelle les remarques suivantes :

- la position des raisonneurs les uns par rapport aux autres est presque la même que dans le graphique précédent (*Figure 3*), à l'exception de celle d'**Ariste FS**. Le groupe des raisonneurs se trouve décalé vers la gauche par rapport à l'axe des ordonnées.
- le personnage qui occupe la position la plus centrale n'est pas un raisonneur, mais un personnage ridicule, **Orgon**.
- les personnages les plus éloignés du centre sur les deux axes sont **Arnolphe** et **Alceste**.

Les motifs distinctifs des personnages « raisonneurs » ont quelque peu varié par rapport à la première expérience. En effet, les motifs distinctifs sont obtenus par comparaison : ils sont surreprésentés par rapport aux autres dans un corpus donné. En comparant les discours des raisonneurs à ceux d'autres personnages, on fait ressortir des spécificités qui ne sont pas perceptibles lorsqu'on les compare seulement entre eux.

AristeEM qui occupait une position relativement centrale est déplacé vers la gauche sur l'axe des abscisses. Les motifs (<DET><NOM><VER>) et (<VER><DET><NOM>) sont conservés (variante : motif 820 <VER><DET><NOM><PRP>). En revanche, la complexité des phrases apparaît davantage : le motif 858 (<NOM><PRO><PRO>) fait ressortir les *propositions relatives*.

Chez **AristeFS**, un seul motif varie, mais il est très intéressant du point de vue de la fonction du personnage. Le motif 773 (<NOM><PRP><VER>) traduit la pression exercée par le personnage sur son interlocuteur. Le motif est composé d'un *syntagme nominal exprimant la volonté ou l'absence de volonté, complété par un verbe exprimant l'action ou la passivité*.

| | | |
|----------------------------|-------|---------------------|
| fait instance de | ----- | presser |
| assez de faiblesse pour | ----- | laisser |
| assez de cœur pour | ----- | dire |
| j'emploierai toute chose à | ----- | servir (vos amours) |

Les motifs associés à **Chrysalde** varient davantage et sa position sur l'axe des ordonnées est moins excentrée que dans la première expérience. On retrouve des motifs que l'on a déjà commentés à propos d'autres personnages :

- le motif 940 (<VER><DET><NOM>) qui renvoie à des *formules prescriptives* : « craindre un revers », « trahir son devoir », « former un monstre », « recevoir la chose », « fuir les extrémités », etc.
- le motif 938 (<PRO><VER><VER>), correspondant à des *modaux* : « on doit faire », il faut jouer » « (cet accident de) soi doit être », « vous devez marcher », « il faut craindre », etc.

Concernant **Cléante**, la nouvelle expérience rend plus manifestes l'*abondance de la ponctuation* et l'*antéposition des Gprép*. Le motif 931 (<PUN><PRP><PRO>) correspond à l'antéposition de syntagmes comme : « pour vous », « sur vous », « contre vous », qui ont une valeur argumentative. Ressort aussi la présence des *apostrophes* « mon frère/mon beau-frère » à travers le motif 932 (<PUN><DET><NOM>).

Enfin, les cinq motifs associés à **Philinte** renvoient à une *antéposition du Gprép*, détaché par les virgules. Les motifs 919 (<PUN><PRP><DET>) et 910 (<PUN><PRP><DET><NOM>) donnent à voir plusieurs exemples d'antéposition du Gprép en position initiale, là où la relation avec le support est la plus lâche : « *contre votre partie* (, éclatez un peu moins) », « (cependant), à leurs vœux (, votre âme se refuse) ».

Alceste et **Arnolphe** ont une position éloignée du centre. Pourtant, **Alceste** a un certain nombre de motifs en commun avec Philinte (une quinzaine parmi les soixante motifs dont la contribution est la plus forte). On retrouve aussi parmi ses cinq motifs les plus distinctifs, des traits linguistiques que nous avons repérés chez Philinte :

- le motif 857 (<PUN><NAM><PUN>) : l'*apostrophe*. « Madame », adressée à Célimène, est la plus fréquente.

- le motif 909 (<PUN><ADV><PUN>) et sa variante, le motif 804 (<VER><PUN><ADV><PUN>) : des *adverbes encadrés par des virgules*.
- les motifs 835 (<KON><PUN><PRP>) et 861 (<PUN><PRP><DET><NOM><PUN>) : l'*antéposition d'un Gprép, détaché par des virgules*.

Quant à **Arnolphe**, les motifs discriminants qui lui sont associés correspondent à des *groupes prépositionnels, tantôt postposés* (motifs 415 <VER><PRP><PRO><NOM>, 1376 <PRP><PRO><NOM><SENT> et 321 <VER><VER><PRP><PRO>), *tantôt antéposés* (motif 1374 <NOM><DET><NOM><DET>).

La longueur des motifs explique plus vraisemblablement la position excentrée des deux personnages : quatre et cinq composants. La longueur moyenne des répliques d'Arnolphe et d'Alceste — respectivement 2, 8 et 3, 1 (supérieure à celles des raisonneurs, à l'exception de Cléante) — et le nombre de leurs répliques, qui s'élève à 238 et 193, produisent des motifs plus longs²⁵.

Cette nouvelle expérience fait ressortir des traits linguistiques déjà repérés, qui renvoient bien à la visée démonstrative du discours tenu par le raisonneur. On constate que les raisonneurs sont réunis à gauche par rapport à l'axe des ordonnées, donc sur une dimension au moins, qui tient compte d'une partie de la variation des fréquences des motifs. Il est cependant difficile d'identifier avec certitude les motifs responsables de ce positionnement, dans la mesure où les motifs associés aux raisonneurs sont partagés par les personnages ridicules. **Philinte**, quant à lui, n'est pas plus proche des raisonneurs que d'Alceste. C'est qu'Alceste n'est pas un fou comme les autres ; il est un honnête homme, même si, en raison de son esprit chagrin, il est incapable de complaisance, valeur par excellence de la société dans laquelle il vit. Il a ses défauts et ses qualités comme Philinte. Leurs discours ont en commun un grand nombre de caractéristiques syntaxiques, car ils miment la conversation naturelle de deux honnêtes hommes.

²⁵ Ces données sont fournies par Frédéric Glorieux : <http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/moliere/moliere>.

Le corpus des « raisonneurs au sens large »

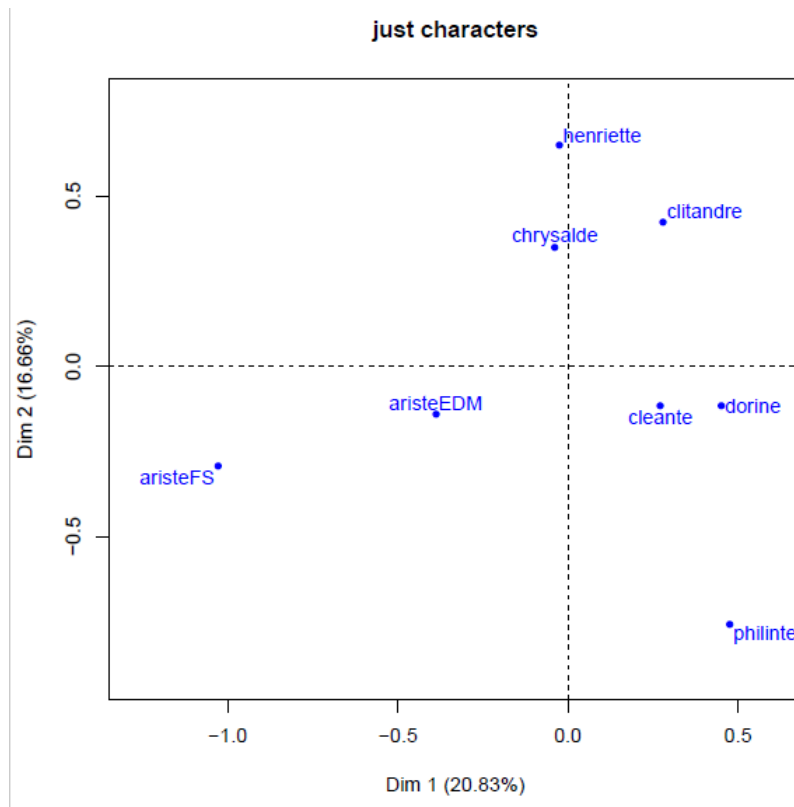


Figure 7. Analyse des correspondances.

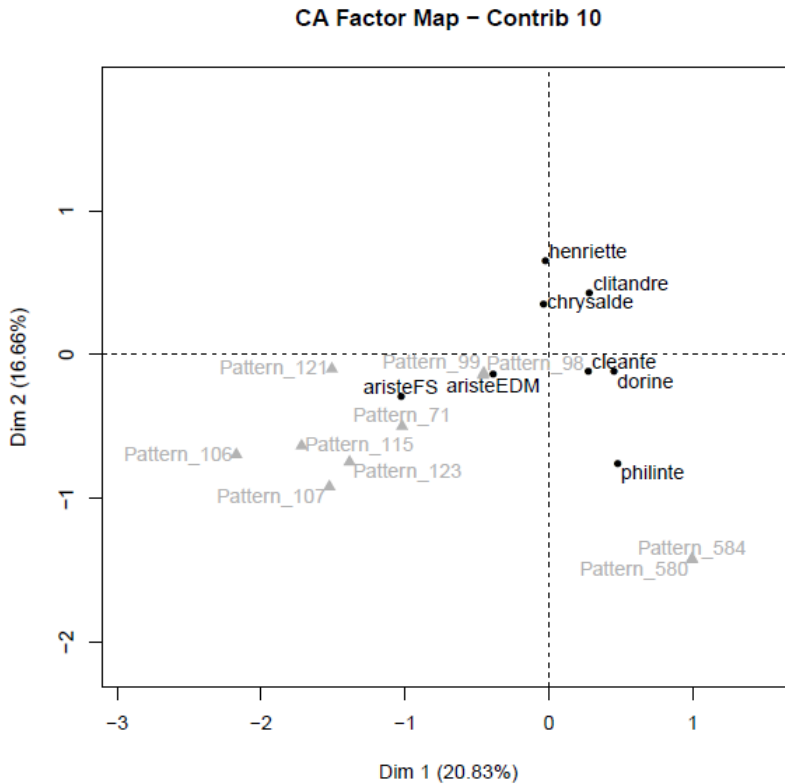


Figure 8. Les dix motifs dont la contribution est la plus grande.

La visualisation conduit à deux constats :

- la situation des raisonneurs les uns par rapport aux autres est à peu près la même que dans la première expérience. Dorine vient s'immiscer dans le groupe des « raisonneurs canoniques », aux côtés de Cléante.
- il existe une relative proximité entre d'un côté, Chrysalde, Henriette et Clitandre, et de l'autre, Cléante et Dorine.

Les motifs associés aux deux **Ariste** restent quasiment inchangés. L'expérience fait ressortir, chez tous deux, l'emploi de phrases complexes, notamment des *propositions relatives* (pour la plupart des relatives périphrastiques). Il s'agit du motif 82 (<PRO><PRO><PRO>) pour Ariste EM et du motif 107 (<VER><PRO><PRO><PRO>) pour Ariste FS.

En ce qui concerne **Philinte**, les motifs ne varient pas. Mais l'on constate qu'il partage un certain nombre de motifs avec Cléante — la proximité entre les deux raisonneurs a déjà été soulignée — et avec Dorine, suivante d'Elmire dans *Le Tartuffe*. En effet, parmi les motifs distinctifs associés à **Dorine**, on retrouve des motifs repérés auparavant :

- le motif 264 (<PUN><PRP><DET>) : « (l'âge), dans son (âme, a mis) », « (hautement), d'un (chacun, elle blâme la vie) », « d'un (doux consentement, vous prêtez l'apparence) », « (la chair), sur vos (sens, fait grande impression) ».

- le motif 411 (<PUN><PRP><NOM>) : « au monde, (qui la quitte, elle veut renoncer) », « avec joie (il l'y voit manger autant que six) », « aux intrigues (qu'ils ont, donner de l'innocence) ». L'antéposition du Gprép contribue à la démonstration de Dorine, qui tente elle aussi de raisonner son maître. Elle témoigne aussi du caractère très expressif de sa parole. Le motif 416 (<DET><ADJ><NOM><PUN>) qui correspond à une antéposition de l'adjectif (traduisant généralement une subjectivité plus marquée) est emblématique de son discours qui recourt volontiers à la caractérisation exagérée et satirique : « son petit époux », « un grand dégoût », « sa petite ville », éléments qui composent le tableau burlesque de la vie de Marianne et de Tartuffe, dressé par Dorine. Elle partage avec Philinte certains motifs, mais l'on ne retrouve pas la diversité des mots ou groupes de mots incidents que l'on a repérée chez lui. L'antéposition du Gprép et la ponctuation contribuent à l'expressivité d'une suivante « un peu trop forte en gueule et fort impertinente », effet qui diffère de celui que produisent ces mêmes traits linguistiques chez Philinte. C'est la coprésence de plusieurs motifs qui permet de caractériser de la façon la plus juste les personnages : ici, le recours à un troisième motif (le motif 416) précise la caractérisation de Dorine et met l'accent sur l'expressivité.

Clitandre et **Henriette**, les deux amoureux dans *Les Femmes savantes*, présentent des motifs renvoyant à la fonction du raisonneur qui dénonce les chimères. Il s'agit de motifs que l'on a déjà rencontrés et qui mettent en valeur les *articulations logiques* du discours, la conjonction de coordination « et » essentiellement

- Henriette : le motif 211 (<KON><PRP><PRO>), repéré chez Chrysalde (première expérience) ;

- Clitandre : le motif 140 (<PUN><KON><ADV>), également repéré chez Chrysalde (première expérience). Les deux personnages sont en effet relativement proches dans la visualisation.

D'autres motifs sont inédits :

- Henriette : le motif 124 (<VER><ADJ><ADV>). Le motif correspond à des *intensifs* exprimant la critique ironique de la jeune femme : « si beau », « si charmantes », « si belle » « bien propre » « fort redevable ».

- Clitandre : le motif 292 (<ADJ><NOM><SENT>) : « grands sots », « (vos) méchants succès » « (vos) habiles héros ».

Les motifs distinctifs de ces personnages renvoient aussi à des phénomènes d'antéposition du Gprép, mais en général sans virgules, comme nous l'avons remarqué chez Chrysalde. Henriette

et Clitandre représentent les jeunes gens raisonnables. On a une version masculine et une version féminine, mais leurs discours sont très proches.

Conclusion

Nous étions partis de l'idée de vérifier s'il était possible de caractériser la fonction du raisonneur du point de vue syntaxique. L'analyse automatique fait ressortir, chez les raisonneurs, des procédés typiques de la démonstration et de l'expression du jugement. On les retrouve cependant chez d'autres personnages : leurs interlocuteurs « raisonnent » aussi pour leur répondre et d'autres personnages essaient de détourner le héros de sa folie. Nous pouvons toutefois faire l'hypothèse, au vu des visualisations, que ces traits linguistiques sont peut-être plus partagés entre eux, qu'avec les « non-raisonneurs ». Mais cette étude met surtout en valeur la singularité du *Misanthrope* qui « attache » — pour reprendre le mot des commentateurs de l'époque — le spectateur sans doute bien plus par l'expression dont le naturel a frappé les contemporains, que par l'intrigue, comme c'est le cas du *Tartuffe* par exemple. Or il semble que l'effet de naturel soit moins produit par le respect de l'ordre habituel de l'énoncé (sujet-verbe-complément) que par les inflexions du discours produites notamment par une liberté de la position des Gprép. Cette étude vient confirmer la pertinence de la méthode pour étudier les effets de rythme. Il conviendrait de poursuivre la réflexion en s'intéressant par exemple aux personnages comme Scapin, dont le discours peut être qualifié de « prose rythmée²⁶ ».

Elodie Bénard

Université Paris-Sorbonne, Labex OBVIL

Francesca Frontini

Université Paul Valéry Montpellier 3, Praxiling UMR 5267 CNRS

Jean-Gabriel Ganascia

Laboratoire d'Informatique de Paris 6 (LIP6 UPMC), Labex OBVIL

²⁶ La « prose rythmée » est définie comme une « prose constituée d'une alternance de vers irréguliers non rimés » (Molière, *Œuvres complètes*, éd. G. Forestier, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2010, t. II, p. 1623).